

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 28 JUIN 2022

portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

NOR : AGRT2219179A

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L611-1 et D611-1 ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2022 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sur proposition des Jeunes agriculteurs, organisation syndicale d'exploitants agricole à vocation générale habilitée citée au 10° de l'article D611-1 du code rural et de la pêche maritime, est nommé membre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole :

Monsieur Arnaud GAILLOT, en remplacement de Monsieur Samuel VANDAELE.

Son mandat prendra fin en même temps que celui des autres membres du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire nommés par arrêté du 10 mai 2022.

3 8 1111 8 3

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **28 JUIN 2022**

Le ministre de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc Fesneau', written over a horizontal line.

Marc FESNEAU

